

EDITORIAL

La crise frappe directement des milliers de nouveaux chômeurs, les plus démunis sont touchés les premiers ; jeunes sans expérience ou peu formés, travailleurs précaires que sont les intérim, les remplaçants ou les salariés des entreprises qui sous traitent...

Nous, les retraités, ne sommes pas touchés directement par la crise, mais nous côtoyons dans notre entourage des proches dans la détresse.

La réforme de la Sécurité Sociale, la pratique des dépassements d'honoraires, les déserts de couverture de soins touchent particulièrement les retraités. La contribution de l'UTR de l'Isère pour faire progresser les basses pensions, en demandant plus de solidarité entre retraités, trouve là toute sa place.

Au mois de décembre notre UTR tiendra un rassemblement à mi-mandat. Il sera principalement consacré à faire le point de nos actions sur le terrain. Ce sera un temps fort de revitalisation de notre syndicat par le partage des tâches qui nous attendent.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Bernard ALBERT

RASSEMBLEMENT À MI-MANDAT DU SYNDICAT DES RETRAITÉS DE L'ISÈRE

Nos Congrès ont lieu tous les quatre ans, nous sommes à mi-chemin, des représentants des Unions Locales sont invités à :

Un rassemblement à mi-mandat

Le 8 décembre 2009 de 9H à 17H

À Saint Marcellin

Dans la maison des Associations et des Syndicats
Dans le site de la Manufacture (passage aérien depuis la gare)
7 rue Colombier- Entrée B - 2^{ème} étage

Ce rassemblement nous permettra de faire le point sur la réalité de notre syndicat de retraités. Ce sera un temps fort d'échanges pour :

- regarder notre vécu
- le critiquer
- le modifier, l'améliorer
- donner sa place à de nouveaux militants...

Il n'y aura pas de texte à amender, mais plutôt un échange constructif pour faire émerger des idées à reprendre sur le terrain et dans les commissions de l'UTR.

Le matin nous nous retrouverons dans des groupes pour favoriser l'échange entre ULR. L'après midi nous travaillerons en ateliers autour de quatre thèmes : Santé, accès aux soins – Pouvoir d'achat des retraités – Logement des Personnes Âgées – Sortie de crise... quelle société promouvoir ?

INSCRIPTION

Si tu veux participer à ce rassemblement, qui n'est pas réservé aux responsables mais ouvert à tous nos adhérents, inscris-toi auprès de ton ULR ou de ta SSR ou directement auprès du Syndicat des Retraités de l'Isère à l'adresse ci-dessous.

Avant le 2 décembre 2009. (fiche d'inscription jointe)

SORTIR DE LA CRISE !!

Journée de réflexion et d'action du 2 octobre 2009 à Moirans

- Organisée par notre syndicat des retraités de l'Isère
- 60 participants
- **Bilan à chaud** : les participants apprécient la pédagogie utilisée par les deux intervenants et le travail en groupe pour relancer les interventions

Les intervenants ont présenté le fonctionnement de l'économie : les mécanismes financiers permettant aux entreprises d'emprunter pour investir, de se développer et de réinvestir une partie des bénéfices. Ce système a fonctionné pendant des années permettant le développement des entreprises et la création massive de biens de consommation. Il est encadré par des règles fixées par l'État...

Puis les intervenants nous ont expliqué comment la crise financière est arrivée suite à une déréglementation progressive où la **spéculation a pris de plus en plus de place**. Plutôt que de réinvestir des bénéfices dans l'entreprise pour quelle puisse se développer, une partie importante des excédents

est transformée en dividendes pour les actionnaires. Ce sont de plus en plus ces derniers qui décident du fonctionnement de l'entreprise : salaires, emplois, investissements, fermeture de l'entreprise, sa délocalisation...

Ce comportement, basé exclusivement sur la rentabilité de l'argent roi, a créé une bulle artificielle qui a explosé. On connaît la suite : une banque fait faillite, les autres banques ne se font plus confiance entre elles, elles rapatrient leurs actifs, elles essaient de sauver les meubles. Les états craignant une crise sans précédent injectent des milliards dans les banques, prennent des mesures de relance... et arrivent à sauver les banques. Mais la crise financière s'est déplacée sur les entreprises qui produisent moins, la confiance et la consommation des ménages s'étant dégradées. Les entreprises réduisent leur production, vendent leurs stocks accumulés et licencient du personnel.

Con conséquences immédiates le chômage explose, les travailleurs les plus fragiles sont les premiers exposés : les jeunes, les précaires, les intérimaires, les sous-traitants...



Quelles pistes pour s'en sortir :

Après avoir présenté plusieurs scénarios possibles à plus ou moins long terme, nos intervenants énumèrent les mesures qu'il faudrait prendre "pour profiter de la crise", pour aller vers un système plus vertueux où l'être humain et la préservation de l'environnement sont au centre des décisions.

Il faudrait :

- diminuer les écarts de revenus, augmenter les bas salaires
- accroître l'impôt des plus hauts revenus pour plus de service public
- développer la démocratie dans le monde de la finance (à la bourse une part égale une voix, dans le système coopératif une personne égale une voix)
- encadrer le marché financier par la loi
- créer plus de solidarité à l'intérieur de l'entreprise au niveau des partages de richesses
- plus de solidarité entre régions, entre pays y compris envers les pays pauvres
- des contre-pouvoirs au sein de l'entreprise et de la société
- un mode de développement plus respectueux de l'environnement qui sera source de nouveaux emplois

Vaste mais séduisant programme. Le syndicalisme y a toute sa place

Compte-rendu succinct, par
Bernard ALBERT

LA CRISE, LA CFDT aux côtés des salariés

Dans le cadre des débats décentralisés organisés par la Confédération CFDT, une journée régionale a eu lieu le 29 octobre 2009 à Echirolles. Elle a réuni une centaine de militants de la région Rhône-Alpes autour du thème de la sortie de crise.

Marcel GRIGNARD, Secrétaire Général adjoint de la Confédération, est intervenu longuement en insistant sur la préparation des entreprises à la sortie de la crise. Extraits : "...Chaque fois que l'on peut négocier la mise en place du chômage partiel, ou de la formation, il faut le faire, même si c'est un peu compliqué... pour que, lors de la reprise, les salariés ne se retrouvent plus dans la situation de désespérance vis à vis de leur travail telle que beaucoup l'ont vécue, et la vivent, depuis ces dernières années... *Tout plutôt que le licenciement et le chômage !!...*"

LA PLACE DU BOIS DANS L'ECONOMIE DURABLE

Notre société est en plein débat sur nos modes de production et de consommation autour de la dernière présidentielle :

- le pacte écologique
- la taxe carbone
- les agro carburants

Allons-nous continuer à consommer des ressources accumulées pendant des millions d'années ?

Que laisserons-nous aux générations futures ?

Dans ce contexte quelle place occupe la forêt ainsi que le bois qu'elle produit ?

La forêt joue un rôle important dans la protection de notre environnement

- recyclage du gaz carbonique : photosynthèse
- protection de la faune
- lieu de chasse et de cueillette
- lieu de promenade et de loisirs
- production de bois

Le bois, l'un des plus importants matériaux renouvelables, est de plus en plus utilisé : construction, énergie renouvelable, produit d'isolation.

Pour bien gérer la place du

bois dans notre société :

- protéger et renouveler la ressource par une gestion contrôlée de la forêt
- Consommer les ressources sur place : peu de coût de transport, moins de pollution et des emplois locaux à créer
- développer l'utilisation du bois et le rendre accessible au plus grand nombre.

Quel sens donner au travail du bois ?

- matière noble que chacun peut utiliser en fonction de ses besoins, de son imaginaire,

de sa créativité : réaliser au lieu de consommer,

- le développement des ateliers bois dans les quartiers est une réponse à l'attente des usagers pour réaliser eux-mêmes un objet désiré.

NB : cet article est le condensé d'un document d'Etienne Gonzales, adhérent de notre syndicat de retraités, intitulé : *"cure de bois"*. Si cette démarche vous intéresse, si vous souhaitez recevoir la version intégrale de l'article, contactez-le au 04 76 55 31 68.

Noël GIRARD



MAISONS DE RETRAITE : ACCOMPAGNER LA VIE...

• Repères a repris sa petite enquête.

En mai dernier nous parlions de l'entrée en maison de retraite. Une décision qui ne se prend jamais de gaité de cœur : **on entre en maison de retraite plus par nécessité que par choix.**

Mettre la personne âgée "hors de danger", c'est en effet le critère déterminant pour inciter le futur résident à faire ce qu'il faut bien appeler une rupture, mais une rupture pour la bonne cause, pour qu'il continue sa vie dans de meilleures conditions.

Rappelons-le, trois mois après leur entrée, la grande majorité des résidents disent "*se trouver bien*" dans cet environnement "*aux petits soins*" pour eux.

Car si les maisons de retraite

sont un sujet tabou, ce n'est pas à cause des conditions de vie en établissement (qu'on ignore le plus souvent) c'est peut-être que nous autres, en vieillissant, nous appréhendons ce moment de ne plus pouvoir rester chez soi "pour ses vieux jours".

Le maintien à domicile, beau sujet pour un prochain *Repères*. Pour aujourd'hui voyons pourquoi et comment ces établissements peuvent être des lieux de vie.

Témoignage de Raphaël

Repères a rencontré Raphaël, jeune AMP (Aide Médico Psychologique) employé en tant qu'aide-soignant. Même grille de salaire, mais pas tout à fait le même champ d'activité. *L'activité des aide-soignants est plus orientée vers*

le soin à la personne, explique Raphaël. L'activité des AMP l'est davantage vers l'accompagnement dans la vie quotidienne. *Mais ça reste théorique*, poursuit Raphaël, *car je travaille dans une partie de l'établissement réservée aux personnes dépendantes, type Alzheimer. J'ai été d'accord avec ma directrice pour faire équipe avec mes collègues soignants et participer moi-aussi aux soins corporels*".

Cela dit, l'implication du personnel masculin dans la vie quotidienne et intime des patients ne va pas toujours de soi. Pas facile pour certaines personnes d'accepter d'être touchées par des mains masculines.

Sur cette question du toucher, et plus spécifiquement du toucher masculin, Raphaël constate que *les kinés sont acceptés avec beau-*



coup moins de réticences.

Mais, poursuit Raphaël, les réticences à mon égard, dues au fait que je suis un homme, je les intégre et c'est le respect qui nous guide lorsque l'on fait les plannings d'intervention dans les chambres.

Pour "faire équipe", l'entente, la solidarité au sein du personnel sont des atouts précieux et indispensables pour maintenir une qualité de vie chez des personnes dont les facultés déclinent. Le personnel s'applique à bien marquer les rythmes quotidiens, préparer les personnes pour une nouvelle journée, les stimuler...

Cependant, le respect des personnes et de leurs limites oblige à faire preuve de souplesse dans l'établissement des plannings. *Par exemple, respect pour la personne qui ne désire pas être accompagnée ou approchée par un homme dans les actes de vie quotidienne, précise Raphaël. Il indique que chaque intervenant au quotidien s'occupe des mêmes personnes pendant une semaine. Mais il peut y avoir des permutations en cours de route, parce qu'il n'est pas toujours facile de supporter plusieurs jours durant le poids de la souffrance et de l'agressivité qui émane de certains patients.*

L'épuisement au travail, la saturation, c'est ce qui guette chaque intervenant confronté à la difficulté de vivre des patients dont il a la charge au quotidien. De quoi ébranler les meilleures motivations.

Pour maintenir l'intérêt au travail et le savoir-être face à la souffrance, il y a cette confiance dans les collègues qui aide. Une

confiance et un esprit d'équipe soutenus par des outils de communication, les réunions d'équipe bien-sûr, mais aussi le réseau informatique interne qui permet non seulement d'organiser les plannings mais aussi de transmettre aux collègues les informations et les ressentis du moment.

Il y a surtout le sentiment d'appartenance à un ensemble, c'est-à-dire la résidence. *Et ce qu'il y a de précieux, ajoute Raphaël, c'est le sentiment d'être soutenu par la direction.*

Trois unités de vie dans la résidence

Car l'unité de vie où travaille Raphaël est heureusement en relation avec d'autres unités de vie dans la résidence, où sont accueillies des personnes moins dépendantes. Raphaël apprécie *la double qualité d'écoute et d'organisation de sa directrice, et son attachement à faciliter les relations entre les 3 unités de vie de la résidence.*

Chaque unité de vie participe à des temps d'animation où tous les résidents sont conviés. Mais il faut alors vaincre un obstacle d'ordre psychologique : la difficulté des résidents les plus valides à partager des moments festifs avec les moins valides, *parce que cela les renvoie à la menace de leur propre déclin, analyse Raphaël.*

L'atout Formation

Autre élément déterminant pour garder la motivation : l'atout formation. Les intitulés de formation en disent long sur les attentes des profes-

sionnels. On retrouve les mêmes thématiques dans le secteur du privé non lucratif (les mutuelles) et dans les établissements gérés par les collectivités territoriales.

Par exemple :

- Prévenir l'épuisement dans la relation avec les personnes âgées.
- Améliorer sa qualité de relation par le toucher
- Choisir la "bienveillance"
- Les relations avec les familles

Pour le personnel c'est souvent l'occasion de faire une parenthèse salubre, et aux dires de Raphaël *de prendre ses distances avec le quotidien pour mieux l'analyser, pour s'enrichir de nouveaux outils. Et c'est une occasion de vivre à la fois un temps pour soi et de partager avec ses collègues.*

Côté résident, il reste que la vie en établissement est un déracinement. C'est un moindre mal face à la grande dépendance et la solitude. Pour les autres, des solutions innovantes sont à rechercher pour favoriser le maintien à domicile, et l'habitat inter-générationnel.

Ce sera notre prochaine enquête.

Maxence GIRARD

CONTRE LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES : LES RETRAITES DE L'ISÈRE AGISSENT

Manifestation devant la C.P.A.M. de Grenoble le 17 septembre 2009

Rencontre avec le Directeur de la C.P.A.M.

Dépôt d'une pétition de 800 signatures

Voici quelques extraits de la lettre remise au Directeur de la C.P.A.M. de Grenoble lors de notre manifestation :

Notre organisation a recueilli 800 signatures sous une pétition qui dénonce les dépassements d'honoraires non couverts par la Caisse Maladie, pratiqués essentiellement par les médecins spécialistes et pour les interventions chirurgicales. Nous y avons joint un certain nombre d'exemples très précis de dépassements d'honoraires qui pourraient être analysés.

Ces dépassements d'honoraires sont insupportables pour les patients. Ils frappent de manière scandaleuse surtout les personnes les plus fragiles.

Le décret n° 2008-1527 du 30 décembre 2008 a modifié le code de la Sécurité Sociale et en a fait un décret basé sur des critères injustes, inapplicables et sans sanctions possibles :

« **AVEC TACT et MESURE** » !!!
Ces dépassements d'honoraires doivent s'appliquer avec « tact et mesure ». De qui se moque-t-on ?

Les praticiens utilisent largement les possibilités, hors de tout contrôle, du dépassement d'honoraires, ce qui entraîne une véritable anarchie et des inégalités de plus en plus criantes. Bien sûr, le « client » (et non plus le « patient ») doit être informé si le seuil dépasse 70 euros, mais comment ?

Lors des débats sur la loi « Hôpitaux, patients, santé, territoires », le problème a été posé mais devant la levée de bou-



clier d'un certain nombre d'organisations de médecins, les amendements ont été retirés. L'organisation des systèmes de soins n'est pas l'affaire des lobbies médicaux libéraux. Elle nous concerne tous.

Acette question du dépassement d'honoraires devenue insupportable et scandaleuse, s'ajoutent d'autres problèmes à reprendre sur

- la répartition géographique des médecins
- le refus de la prise en charge de certains titulaires de la C.M.U.
- le prix non encadré de certains médicaments.....

Notre organisation informe et mobilise régulièrement ses adhérents sur toutes ces questions concernant la santé de tous.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur, d'appuyer notre pétition et de la transmettre au Directeur Général de la C.P.A.M..

Nous la communiquons aux Députés de l'Isère.

Une délégation de 10 adhérents de l'UTR - CFDT a été reçue par le Directeur de la C.P.A.M. de Grenoble. Celui-ci

nous a très bien compris. Il a déclaré son impossibilité d'agir directement auprès des médecins, sauf sur des cas nominaux très précis. Il fera remonter nos revendications mais cela ne sera sûrement pas suffisant.

Restons mobilisés sur le sujet et accentuons nos pressions avec les autres organisations syndicales, les associations pour que le problème des dépassements d'honoraires soit étudié et que les choses avancent.

Dernière nouvelle :

Un accord a été signé le 15 octobre 2009 : il prévoit l'ouverture d'un nouveau secteur optionnel (donc non obligatoire) au sein duquel les dépassements seront plafonnés à 50% du tarif conventionnel et pris en charge par les mutuelles (donc par nous). Bonne affaire pour les chefs de clinique exerçant en secteur 1 ! Quant aux praticiens du secteur 2, ils préféreront sûrement conserver leur liberté pour établir leurs tarifs.

Andrée MILESI

**2^{ème} visite commentée de l'exposition
"Être ouvrier en Isère".**

Jeudi 3 décembre 2009

à 14 h.30 au Musée Dauphinois à Grenoble

Qu'est-ce qu'être ouvrier ? Quelles réalités recouvre cette condition en Isère, de son apparition à nos jours ?

L'exposition propose des réponses au fil du parcours en cinq étapes renseignées par des objets, des documents et des photographies souvent inédites.

Une scénographie sonore et colorée, révèle l'existence d'un patrimoine rarement exploré, fait de savoirs, d'efforts physiques, de combats partagés, de sentiments d'appartenance et de dignité. De l'atelier à la cité, de l'atelier au club sportif, des luttes aux réjouissances, tout est là pour valoriser cette mémoire singulière et vivante qui participe à la définition des valeurs collectives de notre société.

Cette visite gratuite sera guidée par Sylvie VINCENT, Conservatrice du Musée Dauphinois qui organise cette exposition.

Avant ou après cette visite guidée - qui dure 1h30 - il est possible de découvrir l'exposition **"Tibétains, peuple du monde"**. Inscrivez-vous sans tarder à l'aide de la fiche ci-jointe.

Pour se rendre au Musée Dauphinois et éviter la Montée Chalemont, on peut prendre la navette "Le Rabot" - arrêt Victor Hugo à proximité du Crédit Lyonnais - départ à 13 h.10 - et descendre à l'arrêt Veyret.

Exposition sur Gaston CHAISSAC

Au Musée de peintures de GRENOBLE

Artiste hors normes, rattaché trop hâtivement au mouvement de l'art brut, Gaston CHAISSAC (1916-1964) est l'une des personnalités les plus attachantes de l'art français. Se qualifiant lui-même de peintre rural, CHAISSAC dépasse le clivage entre la figuration et l'abstraction, relevant l'enchantement du monde campagnard qui fut le sien. L'exposition présente plus de 200 œuvres suivant un parcours rétrospectif, des premiers dessins (1936) jusqu'aux grands collages de papier peint et aux totems de 1964. On y retrouve tous les thèmes de prédilection de l'artiste : bouquets de fleurs, dessin-écritures, crucifixions, grands personnages souriants ...

**Visite guidée vendredi 11 décembre 2009
de 14 h.30 à 16 h.00.**

Rendez-vous à 14 h.15 dans le hall du Musée de Grenoble - place Lavalette - tram B - arrêt "Notre Dame - Musée". - Entrée et frais de guide : 6 € par personne.

Amphithéâtre de Pont de Claix.

"La nuit BRECHT"

Vendredi 15 janvier 2010

de 19 h.000 aux alentours de minuit.

Pour la dernière fois (le contrat entre la Mairie de Pont de Claix et Michel BELLETANTE et son équipe n'ayant pas été renouvelé), nous vous proposons "La nuit BRECHT", pour mieux connaître Bertolt BRECHT poète, auteur dramatique et metteur en scène allemand (1898 - 1956) qui s'exila aux USA lorsque Hitler arriva au pouvoir. Il fonda, après la guerre, la troupe du Berliner Ensemble.

Comme les autres "nuits", mais cette fois nous serons par petites tables, comme au cabaret, ce sera une soirée très conviviale qui associera théâtre (différents extraits de pièces dont le célèbre "opéra de quat'sous" et d'autres); des chansons d'époque et un repas (la choucroute s'impose !) Faisons confiance à Michel BELLETANTE et son équipe. Cette dernière nuit sera sûrement un "feu d'artifice".

Prix de cette soirée, repas compris : 21 €uros

Pour les personnes qui souhaiteraient être emmenées et/ou accompagnées, le préciser sur la fiche d'inscription. Nous vous contacterons pour le lieu de rendez-vous au départ.

*Rendez-vous à l'amphithéâtre le 15 janvier 2010 entre 18 h.30 et 18 h.45 (les billets nous seront remis à ce moment-là). Le placement sera libre. **S'inscrire le plus tôt possible et impérativement avant le 1^{er} décembre.** (à l'aide de la fiche ci-jointe)*

Renseignements : Colette WEBER - Tél. 04 76 09 07 59.

Voyages à l'étranger en 2010 ?

Au départ, la Commission UTR "Détente et Culture" avait choisi un "Voyage - découverte de la Croatie". Deux projets ont été proposés par des associations. Le montant élevé de ce voyage (entre 1400 et 1500 € par personne, tous frais compris), aura des effets néfastes pour permettre au maximum de retraités (notamment ceux qui ont des ressources modestes) de pouvoir partir en voyage.

Compte tenu de ces éléments, la Commission a décidé de ne pas donner suite à ces projets et d'organiser un 2^{ème} séjour en France.

Voyages et séjours en France.

La Commission travaille actuellement sur un projet de voyage - découverte de la Corse - sans doute en mai ou juin 2010, et un séjour en Lorraine qui aura lieu en septembre 2010.

Juliette LAROCHE

Ecris ta vie ...



La maison en 1940

De Saint BUEIL ...



La Tour en 2009

... à TEISSEIRE

Juliette a dépassé les 3/4 de siècle, certains l'appellent "Juju", elle nous fait partager avec générosité les grands moments de sa vie.

Elle évoque sa jeunesse, ses voyages, ses engagements dans de nombreux domaines, ses amitiés fidèles et son soutien à toutes les minorités du monde. Même ceux qui la connaissent seront surpris en découvrant cette vie si remplie, si riche en rencontres et en événements.

Internationale, notre "Juju" !!

C'est aussi un hommage à son mari André, un homme exceptionnel, avec qui elle a tout partagé.

Elle poursuit sa retraite active dans "son quartier" à Teisseire, où elle a choisi de vivre.

Juliette est adhérente de notre UTR, elle milite à la CFTC devenu CFDT depuis son embauche à Thomson de St Egrève comme OS en 1958 puis au CCAS de Grenoble.

On peut commander son livre à (voir bon de commande ci-joint)

**Juliette LAROCHE- 16 avenue Paul COCAT
38100 GRENOBLE- Tél : 04 76 25 63 23**

La recette de ce livre sera versée à l'Association France Palestine Solidarité pour les enfants de Gaza, de Cisjordanie et ceux réfugiés au Liban

Prix : 15€

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- * Raymond BAUP de Grenoble
- * Chantal BREME de Charvieu Chavagneux
- * Andrée COURTEAU de St Egrève
- * Jean COURTEAU de St Egrève
- * Henri GALIBERT de St Ismier
- * Maguy GALLOIS de Grenoble
- * Jean Paul GUILLAUMOT de Fontaine
- * Jacques LE COARER de Brezins
- * Fernande PORRET de Grenoble
- * Odile REY GIRAUD de Grenoble



Manifestation des retraités de Vienne le 16 octobre

Rendez-vous à Saint Marcellin pour ceux et celles d'entre vous qui viendront à notre **ASSEMBLEE du 8 décembre.**

Nous voulons en faire un temps fort d'échanges conviviaux.

L'équipe du Sud Grésivaudan est prête à vous réserver son meilleur accueil dans les nouveaux locaux associatifs aménagés dans l'ancienne Manufacture de tabac de St Marcellin